

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 7

Artikel: Villeneuve
Autor: G.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et les torches odoriférantes furent supprimés ; il fut seulement permis de présenter ce jour-là, devant sa maison, un plat de beignets à ses parents et à ses voisins. Cette dernière coutume a aussi disparu ; les feux sur les collines ont seuls persisté jusqu'à nos jours et dans quelques localités seulement.

Villeneuve.

Qui ne connaît Villeneuve, cette charmante petite ville située à l'extrême méridionale de notre beau Léman, qui semble vouloir la baigner de ses flots d'azur ?

Qui n'a contemplé sa délicieuse position au pied des monts d'Arvel, qui se dressent majestueusement derrière elle comme pour la protéger contre les rafales et les vents déchainés ?

Qui n'a admiré ses verdoyants coteaux tout sillonnés de pampres ?

Si cette petite cité ne s'est point acquise de célébrité, comme ses voisines, par la salubrité de son climat, si elle n'est point enrichie par la foule d'étrangers qui viennent séjourner dans les environs, elle n'en est pas moins connue par la beauté de son paysage et la renommée justement méritée de ses crus.

Villeneuve, étant plutôt agricole que commercante, est une petite ville tranquille, paisible. Le commerce y prospère et y fleurit ; il suffit de citer les fabriques de gyps et de ciments de Grandchamp, les carrières d'Arvel, dont les produits sont très appréciés et répandus.

Si la gent étrangère ne séjourne pas volontiers dans ses murs, la cause en doit être attribuée au voisinage de Montreux, où les hôtels et pensions rivalisent de luxe et d'agrément, où les distractions et plaisirs de tout genre abondent, où le va-et-vient est continu, où, enfin, le genre ville apparaît plus grandiosement.

Bien des personnes ont estimé que cette pénurie d'étrangers à Villeneuve provenait des fièvres occasionnées par les eaux stagnantes des marais qui l'entourent ; elles ont eu raison peut-être ; mais aujourd'hui l'on peut dire sans ostentation que ces dangers, si jamais ils ont existé, ont pour toujours disparu, l'abaissement du niveau du lac ayant eu pour effet le dessèchement complet de ces marais et comme conséquence l'assainissement notable de la contrée.

Si vous parcourez l'intérieur de la ville, vous la trouverez très propre et de bon goût ; une grande et large rue, droite comme un cordeau, en occupe le milieu, puis devant et derrière celle-ci d'autres rues lui sont parallèles, et enfin, au bord du lac, une autre rue, bordée de jolies promenades plantées de marronniers et d'accacias encadrant les deux ports. Au nord de la ville, le torrent de la *Tinière* amène du Col de Chaude ses flots impétueux ; au midi, les eaux paisibles de l'*Eau-Froide* viennent se mêler aux ondes limpides du lac. Les deux ports, où parfois plusieurs bateaux jettent leurs ancrés pour la nuit, font de Villeneuve un véritable port de mer.

A un kilomètre du rivage se trouve la charmante petite île de Peilz, que couronnait jadis trois arbres plusieurs fois séculaires et qui ont maintenant fait place à des jeunes qui abriteront plus tard sous leur feuillage les nombreux visiteurs qui s'y rendent.

Villeneuve est intéressante à plus d'un titre. M. Martigniez, à qui nous empruntons quelques détails, nous dit qu'elle existait déjà du temps des Romains. Elle portait alors le nom de *Pennilucus*, sur lequel on a hasardé bien des étymologies dont aucune n'a paru pleinement satisfaisante. Elle figure sous ce nom comme station dans les anciens itinéraires de l'empire romain.

Elle était d'après l'itinéraire d'Antonin à treize ou quatorze milles de St-Maurice (Tarnia) et à neuf milles de Vevey (Viviscum). La route romaine qui la traversait passait par Roche, Aigle, Ollon, Villy, Sallaz, le Bévieux, Bex et franchissait le Rhône à Massongex, où l'on pouvait voir, aux eaux basses, de grosses pierres qui servaient de fondement au pont romain.

Pennilucus, placé sur la route qui conduisait de l'Helvétie occidentale en Italie à travers le St-Bernard (autrefois le Mont-Jou), fut exposée aux invasions des Barbares qui amenèrent la ruine de Vevey et des lieux environnants, dans les temps qui suivirent le déclin de l'empire. On retrouvait autrefois à la Muraz, dans le voisinage de Villeneuve, de nombreux restes d'antiquités, qui attestent dans ces lieux la présence du peuple-roi.

Au moyen-âge, l'ancien *Pennilucus* avait complètement disparu. Son nom même était oublié. Le lieu où est bâti Villeneuve s'appelait *Compengie*. Il y avait là une église, sous le vocable de St-Paul, qui servait au culte pour la population épars dans les environs ou réfugiée dans la montagne pour se mettre à l'abri de nouveaux dangers. Cette église existait dès 1166 ; à cette date, l'évêque de Lausanne, Landry de Durnès, ou plutôt de Dornach, en fit cession à l'abbaye de Haut-Crét, de qui elle a relevé dès lors. A la fin du XII^e siècle, Thomas, comte de Savoie, donna au même monastère la terre de Grandchamp qui comprenait le territoire qui, de Chillon, s'étend jusqu'à Villeneuve.

L'architecture actuelle de l'église présente encore des parties considérables appartenant au XIII^e siècle, mêlées à d'autres qui ne datent que du XVI^e. Blavignac, dans ses intéressantes études sur l'architecture sacrée du IV^e au X^e siècle dans les évêchés de Lausanne, de Sion et de Genève, a jadis attiré l'attention sur la singulière figure priante, sorte de statue, qui forme le couronnement d'un contrefort au midi de cette église, ainsi que sur ses clefs de voûte. Deux portent les quatre premiers mots abrégés de la salutation angélique. Une autre, très ornementée, sous la voûte principale de la nef, a aussi quelques lettres gravées, peut-être est-ce aussi la même salutation, tandis que la dernière reproduit le même monogramme du Christ que ceux des vitraux.

Un des maîtres verriers zurichois, M. Charles Wehrli, à Aussersihl, a terminé dernièrement, d'une façon très heureuse, la restauration de la verrière du chœur de l'église de St-Paul. Ce travail était particulièrement difficile, en ce qui ne restait que certaines parties des vitraux primitifs ; en quelques places même, seulement des fragments à intercaler dans l'œuvre nouvelle, en donnant à celle-ci les tons adoucis et le genre de dessin de ce que le temps et les inconclastes avaient laissé subsister de l'œuvre du XIV^e siècle.

M. Wehrli a pleinement réussi dans cette entreprise et Villeneuve est à féliciter du

goût artistique qu'elle a montré en cette occasion, en faisant restaurer cette ancienne verrière, plus qu'à demi détruite, plutôt que d'en acheter une neuve.

L'église ne possède pas d'orgue ; il est fortement question cependant d'y en installer un. Un comité s'est constitué dans ce but.

Longtemps on a été incertain sur le temps où se sont élevés les murs et les édifices de la ville actuelle. Aujourd'hui nous sommes plus avancés. D'après M. Wurstenberger, dans les chartes qui accompagnent son savant ouvrage sur l'histoire du comte Pierre, le comte de Savoie Thomas aurait accordé, en 1214 déjà, au mois d'avril, des franchises aux citoyens et habitants de *Villeneuve de Chillon*. De là est venu évidemment le nom que cette ville a porté dès lors.

Le comte Thomas avait compris, en prince sage, l'avenir réservé à la ville nouvelle par sa position au bord du lac et sur la route la plus fréquentée pour communiquer avec l'Italie par l'Helvétie occidentale. C'était aussi un lieu admirablement placé pour recevoir une douane qui, dans ces temps reculés, était l'une des sources les plus abondantes des revenus du prince.

Aymon, quatrième fils du comte Thomas, reçut en apanage le Chablais. Il est appelé dans les chartes seigneur d'Agaune. En 1236, ce prince, d'une santé débile, fonda un hôpital à Villeneuve, afin de donner des soins aux nombreux marchands et pèlerins qui passaient journalièrement pour aller en Italie ou en revenir. Le nombre s'était augmenté depuis que la maison de Savoie dominait les débouchés des Alpes par le Mont-Jou et procurait aux voyageurs une sécurité inconnue dans les temps antérieurs.

Aymon avait fondé une chapelle dans l'hôpital, ce qui amena des démêlés avec le couvent de Haut-Crét qui revendiquait pour l'église paroissiale une grande partie des offrandes des fidèles et des voyageurs. Ce différend fut assoupi par un arbitrage confié aux abbés d'Aulps, de St-Maurice et de Hautecombe, qui fixèrent les droits respectifs des parties.

La résidence ordinaire d'Aymon de Savoie était le château de Chillon, pour lequel il prenait hommage à l'évêque de Sion. L'évêque, à son tour, faisait hommage à Aymon pour les droits régaliens de son évêché. Il y eut un moment où la guerre s'alluma entre les deux parties. Elle avait été suscitée par le pillage que se permettaient les Valaisans sur les marchands qui traversaient leur pays, ce qui détournait les voyageurs de cette route et privait la douane de Villeneuve de ses revenus.

Aymon mourut en 1242 à Chouex, près de Montreux, dans un site charmant, où il avait choisi sa demeure. Il légua sa maison de Chouex à l'Abbaye de St-Maurice et fut enseveli dans la chapelle de l'hôpital de Villeneuve. Après la mort d'Aymon, l'hôpital continua de recevoir des donations pieuses, à cause des nombreux services qu'il rendait aux pèlerins et aux voyageurs. Entr'autres, Boniface de Savoie lui lègue quarante livres en 1266 et Pierre de Savoie vingt livres.

Un manuscrit du XIII^e siècle, attribué à A. de Joffrey, de Vevey, nous dit ce qui suit sur Aymon de Savoie :

« Un prince de Savoie, Aymon, étant devenu lépreux, vint s'établir à Villeneuve, tant pour

être plus près de Chillon, que pour habiter dans un air marécageux et peu sain, dans l'espoir de trouver plus vite un soulagement à ses maux. Il bâtit une église vis-à-vis de la porte de sa maison pour se dérober aux regards du public et mourut là, et par testament il fonda la dite maison en hôpital, en ordonnant de grands biens pour entretenir les pauvres. Maintenant cet hôpital est régi par un seigneur, commis de la part de Berne. »

Après la mort d'Aymon, les provinces qu'il possédait passèrent à son frère Pierre, toujours sous la dépendance apparente du comte de Savoie, mais dans ce temps les frères du comte avaient su se soustraire presque complètement à cette dépendance. Ils étaient aussi puissants que le suzerain.

Les péages de Villeneuve sous la maison de Savoie étaient très importants.

Ainsi depuis le vendredi après Pâques 1269 jusqu'à la fin de février 1270, il passa à Villeneuve 2813 balles de marchandises appartenant à des marchands vénitiens, milanais, verdunois et flamands.

Du milieu de décembre 1284 à la fin d'août 1286, il y passa 4060 balles de drap de France et de Lombardie, 320 balles de laines et de peaux, 200 bêtes de somme chargées de draps et de mercerises. Dans les trente dernières semaines il passa 2568 bêtes de somme chargées de sel.

Le péage des marchandises provenant de Genève était réduit de moitié.

Les étoffes de Lombardie étaient des futaines ou des draps d'or. Mais sous ce nom passaient aussi les mercerises, les cristaux, etc.

De la St-André 1294 à la fin d'août 1297, il passa au péage de Villeneuve 11858 balles de drap français et lombard et environ 850 charges de bêtes de somme.

D'après ce qui précède, il est aisément de juger que Villeneuve avait alors une beaucoup plus grande importance qu'aujourd'hui. Nous croyons aussi que la ville était plus étendue avant la guerre de Bourgogne. En 1476, les Hauts-Valaisans, partisans des Suisses, s'avancèrent dans le Chablais, entre les 7 et 11 mars, pénétrèrent jusqu'au château de Chillon, où ils furent arrêtés par la garnison que commandait Pierre de Gingins, sire du Châtelard. En se retirant ils pillèrent et brûlèrent Villeneuve, après avoir massacré les soldats, en petit nombre, qui gardaient ce bourg mal fortifié.

Lors de la conquête bernoise en 1536, Villeneuve était rattaché au baillage de Vevey. Berne continua d'y entretenir un recteur ou hôpitalier chargé de distribuer des secours en vivres aux pauvres de la contrée et aux voyageurs.

Le gouvernement de Vaud a décreté en 1806 que les biens de cet hôpital feraient désormais partie de la dotation de l'hospice cantonal à Lausanne, destiné, comme celui de Villeneuve, au soulagement des malheureux.

Sous le régime bernois, les secours arrivaient dans les mains des pauvres voyageurs au moyen d'un glissoir communiquant avec l'étage supérieur du bâtiment. Au premier coup de cloche du voyageur, un morceau de pain ou des vivres arrivaient à sa portée et il était servi. On raconte qu'un chien du voisinage, plusieurs fois témoin de ce manège, s'avisa d'aller tirer le cordon de la cloche et reçut ainsi plusieurs fois des vivres.

L'an 1800, Villeneuve fut tout à coup mise dans le plus grand émoi par le passage de l'armée française par le St-Bernard. Le dimanche 11 mai, l'ordre arrive de vider jusqu'au lendemain à neuf heures le magasin de sel; une barque ancrée en même temps des maçons français avec des matériaux pour y construire quatre fours. En attendant, vingt boulangers français occupent jour et nuit tous les fours. Le bourgeois ne peut plus cuire son pain et le pauvre n'en reçoit plus à l'hôpital. Le port est encombré de barques chargées de biscuit, de blé et de foin. Les halles et toutes les places entre le lac et l'hôpital sont remplies de ces provisions, de chars requis pour les transporter, de pièces d'artillerie et de caissons de munitions. L'arrivée subite de divers corps de troupes met le comble à l'étonnement et à l'embarras des habitants.

Le bâtiment où se trouvait cet hôpital sert aujourd'hui de collège et la chapelle fondée par Aymon a été restaurée en 1876 et transformée pour les besoins de l'administration communale en salles de conseil, de la Municipalité, de la justice de paix du cercle et des bureaux du greffe. La tour renferme les prisons communales et de cercle.

Au commencement de ce siècle, lors de la répartition du canton en districts, cercles et communes, Villeneuve fut réunie au district d'Aigle et désignée comme chef-lieu du cercle du même nom.

Ajoutons que Villeneuve compte aujourd'hui 1456 habitants.

Aigle, 4 février 1892. G. T.

Coumeint on fâ le subliets.

Se cllião que sont z'ao z'u vegr'â à mondo dein on veladzo et qu'ont été élévâ ein gouerneint vatsès, modzès et modzons, faïès et mutons, ne sâvont petrè pas férè dâi révérencès ài damès et ài damuzallès coumeint lè monsus dè pè la vela, y'e pâovont tot parâi lâo z'ein remontrâ su bin dâi z'affrèrs que y'a, et vu bin frémâ que la pe granta eimpartiâ dè cllião fignolets dè vela ne sariont pas fotus dè férè on subliet. Eh bin, lo lâo vè derè.

Po férè on subliet, faut preindrè on bet dè brantse dè chaudze bin ein séva, que faut copâ tot frais su la grougne, et choisi on bet eintrè dou niâo ào duè brantsettès. Quand on a frantsi lo petit bet, bin drâi, lo faut copâ ein bié, coumeint la goletta d'on borné, et férè on eincotse derrâi lo bié, po que y'aussé on perte ào subliet. Quand cein est fé, on fâ moodrè lo tailleint dâo couté, ein travai, à l'autre bet, et on virè lo bocon dè bou po que la peloutse dè la chaudze sâi copâie franc, ein riond, que cein fâ onna riya coumeint on soclio, po la dépondrè d'avoué lo resto, après quiet on appouie lo bocon dè bou su lo dzénâo, on preind lo couté pè la lama et on tapè avoué lo mandzo dessus la chaudze po la férè veni, ein reciteint la ringa po lè subliets:

Y'a due cordès su lo pont,
L'ena péta et l'autra rompt.
Djan-Simon n'pâo pas veni,
L'a son solâ trâo petit;

Sa fenna n'pâo pas felâ,
L'a son gredon trâo gredâ.

Quand on a cein de, tot ein tapeint, on bliossè la chaudze ào bet qu'est copâ ein bié, po vairè se l'ecorsa est déliettâie, et quand on vâi que cein est dépêdzi, on eimpougne de 'na man lo bet qu'a été tapâ, qu'on serré avoué lè quattro dâi et lo pâodzo; on tint l'autro bet dè l'autra man, et on virè coumeint s'on volliâvè dévissâ on visse. Se la chaudze a été prâo tapâie, l'ecorsa virè su lo bou, et on la trait coumeint onna tsemise, et lo bou qu'est tot mou, rappoo à la séva, est asse bâlanc qu'on cafon qu'on sooo dâo teno po lo remettrè su lo trabetset. Adon faut tsapouzi on pou lo bou du l'eincotse ein avau, po cein que faut que lo subliet sâi on bocon vouâisu; faut copâ tant qu'à la miola, po que lo son sâi pas trâo prin et faut assebin copâ coumeint on tot petit couéné du l'eincotse ein amont, ào bet que sè met à la botse, po que lo soclio pouéssè passâ. Adon on reinfatè lo bou dein la peloutse, on socliâ, et s'on a bin su férè, et copâ justo, l'uti sè met à subliâ.

Vive la Suisse !

Du temps de l'affaire Wohlgemuth, que chacun a encore dans la mémoire, trois membres de la Société suisse de Francfort-sur-le-Main étaient réunis dans un café de cette ville. Dans la même salle se trouvaient quelques Allemands qui commentaient les affaires du jour et parlaient de la Suisse en termes fort peu obligeants. Nos trois amis forcés d'entendre ces propos sans oser rien dire jurèrent d'en tirer vengeance.

Ils connaissaient l'un des personnages, précisément celui qui menait le gros mot, et sachant que pour rentrer chez lui il devait traverser le Main, ils allèrent l'attendre au milieu du pont. Vers minuit, arrive notre homme seul et ne se doutant de rien. Nos trois camarades l'empoignent et le posant debout sur le parapet, ils lui ordonnent de crier trois fois: Vive la Suisse ! autrement ils le laissent tomber à l'eau. L'Allemand rassemble ses forces et par trois fois le cri de Vive la Suisse ! retentit dans le silence de la nuit.

Un joli mot de M^{me} de Staël sur les femmes :

« Les femmes remplissent les intervalles de la conversation et de la vie, comme ces duvets qu'on introduit dans les caisses de porcelaine. On compte ces duvets pour rien, et tout se briserait sans eux. »

« Les femmes sont comme les vers luisants : tant qu'elles restent dans l'obscurité, on est frappé de leur éclat. Dès qu'elles veulent paraître au grand jour, on les méprise et l'on ne voit que leurs défauts. »